



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC, ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION ET TÉLÉPHONIQUE – RUE DE LA CROIX SAINT PIERRE

Dernier tronçon de la rue à enfouir : en entrant par la rue Caron et sur 215 mètres linéaires, côté impair du n° 1 au n°11 et du côté pair du n°2 au n°12.

Compte-tenu de la vétusté du réseaux filaire (plus de 50 ans), leur résorption est un enjeu de sécurité et de renouvellement.

L'enfouissement améliore la qualité de distribution, car les réseaux souterrains résistent aux intempéries les plus fréquentes (vents, tempêtes...), et permet d'améliorer le cadre de vie des habitants, en réduisant la pollution visuelle.

Synthèse du projet :

- Démarrage la semaine du 16 Novembre 2020
- Durée prévisionnelle des travaux de Génie Civil : 5 semaines
- Pose de 8 candélabres : Janvier/Février 2021
- Reprise des branchements électriques individuels et câblage du réseau communication électronique sera planifiée ultérieurement
- Ramassage du tri sélectif et des ordures ménagères : pas de changement
- Passage des encombrants le 1er mercredi de décembre : pas de changement
- La zone de vie et de stockage de la société SATELEC sera installée au début de l'impasse du Bois Thierry

Plan de financement prévisionnel :

- Montant du projet TTC : 176 157€
- Subvention du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne TTC : 73 600€
- Reste à charge pour la commune TTC : 102 557€

RETOUR SUR LES QUESTIONS VIDÉOPROTECTION

Q : Est-ce que de la vidéoprotection est prévue sur l'enclave par le biais de Fontenay-Trésigny ?

R : L'enclave est couverte par la Vidéo protection de Fontenay-Trésigny

Q : Qu'en sera-t-il du droit à la vie privée quand chaque entrée ou sortie du pavillon sera filmée côté rue ?

R : Toutes les caméras sont équipées d'un dispositif de masquage obligatoire

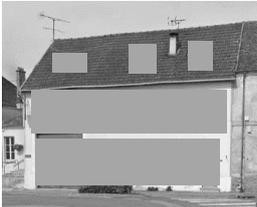


Photo non-
contractuelle
donnée à titre
d'exemple

Q : Nous attirons votre attention sur la rue du Bois Thierry. C'est une impasse qui est comme d'habitude oubliée, que tout le monde traverse pourtant. La nuit en se rétrécissant elle est complètement dans la pénombre et il y a eu déjà des problèmes. Mais on sait qu'il n'y a jamais eu d'intervention dans cette rue, qui déjà n'a JAMAIS été refaite, donc dans un état lamentable et n'intéresse aucun Maire.

R : Toutes les rues ne sont pas équipées de caméra. Seules les entrées / sorties de la commune ainsi que les bâtiments publics le seront.

RÉFECTION DE VOIRIE - EXTREMITÉ DE LA RUE D'OURCEAUX

Le projet prévoit la création d'un trottoir revêtu en enrobé d'une largeur de 1,4 mètres sur l'accotement Sud afin d'assurer une continuité du cheminement des piétons. Ce trottoir sera délimité par une bordure pour dissuader le stationnement des véhicules. L'autre accotement sera partiellement revêtu au droit du square des Marchais et traité en stabilisé sur le reste de son linéaire.

La chaussée d'une emprise de 5 mètres sera rénovée et son profil en long remanié pour supprimer les zones plates sur lesquelles des rétentions d'eau se forment. En l'absence de réseau eau pluviale, des systèmes de rétention/infiltration seront mis en place pour gérer les ruissellements.

- Démarrage le 19 novembre 2020
- Durée prévisionnelle des travaux de Génie Civil : 5 semaines

Collecte Ordures ménagères : des containers (couvercle marron) seront déposés Square du Marchais ;
Tri sélectif : des containers (couvercle jaune) seront déposés Square du Marchais ;
Encombrants le passage du 1^{er} mercredi de décembre est annulé.

- La Zone de vie et de stockage de la société Wiame V.R.D. sera installée au Square du Marchais

Plan de financement prévisionnel :

Montant du projet	Subvention Contrat Rural (CoR)*	Reste à charge pour la commune
279 600 € TTC	163 100 € TTC	116 500 € TTC

* Conseil Régional Ile-de-France et le Conseil Départemental de Seine-et-Marne.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIORS



Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et vivent de plus en plus longtemps.

Les personnes âgées sont aussi des proies plus faciles pour les délinquants, elles sont davantage victimes, par rapport aux autres franges de la population de vols avec ruse et de cambriolages d'habitations principales ou secondaires.

Les gendarmes de votre secteur sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

Les personnes âgées volontaires déposent leur demande directement à la brigade ou par l'intermédiaire des partenaires (polices municipales, services sociaux, ...) *Source : Ministère de l'intérieur*

Pour télécharger la demande individuelle "opération tranquillité senior" (à remettre en mairie aux jours et heures d'ouverture habituel ou en la déposant dans la boîte aux lettres verte) suivez ce lien : <https://api.neopse.com/rest/site/files/download/79690...>

Formulaire disponible en mairie sur demande.

L'opération tranquillité seniors, c'est également une campagne de sensibilisation aux réflexes de la sécurité au quotidien.

<http://www.interieur.gouv.fr/.../2013-brochure-seniors.pdf>

CALENDRIER DES AGENTS DU SIETOM

Le président du Syndicat Intercommunal Et d'Ordures Ménagère 77, Dominique Rodriguez, nous informe qu'il n'y aura pas de distribution de calendriers en porte à porte cette année par les agents de la société SEPUR, attention donc aux fraudeurs !

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS TOUT L'ESPACE PUBLIC



L'arrêté préfectoral 2020/PJI/92 rend le port du masque obligatoire, sur la voie publique et dans tous les lieux ouverts au public, dans tout le département de la Seine-et-Marne à l'exception :

- Des personnes de moins de 11 ans,
- Des personnes circulant à l'intérieur des véhicules particuliers et professionnels,
- Des cyclistes,
- Des usagers de deux roues motorisées dès lors qu'ils portent un masque avec la visière baissée,
- Des personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation,
- Des personnes pratiquant une activité sportive.

DISTRIBUTION MASQUES « ENFANTS » DE LA RÉGION ILE DE FRANCE

La mairie informe tous les parents des enfants scolarisés à l'école publique primaire de Marles-en-Brie qu'une distribution de 149 masques enfants a été effectué par l'intermédiaire des enseignants grâce à la dotation de la région Ile de France.

SYSTÈME D'ALERTE COMMUNAL



Pour bénéficier de ce service gratuit vous pouvez vous connecter sur le site internet de Marles-en-Brie : <https://marlesenbrie.fr/fr/rb/220807/systeme-dalerte-communal> et remplir le formulaire qui sera transmis au service concerné ou remplir le formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.